

Date de mise à jour du profil : Février 2024

Caractéristiques de la zone de baignade	Schéma de la zone de baignade										
<p><b>Nom de la baignade :</b> Grande Mer</p> <p><b>Commune :</b> Cassis  <b>Département :</b> Bouches-du-Rhône  <b>Région :</b> PACA  <b>Personne responsable de l'eau de baignade :</b> Maire de Cassis</p> <p><b>Plage surveillée de mai à septembre</b>  <b>Période officielle de la saison balnéaire :</b> 06/05/2024 au 29/09/2024</p> <p><b>Surveillance sanitaire officielle (ARS) :</b> de Mai à Septembre  <b>Auto-surveillance sanitaire (mairie) :</b> de Mai à Septembre</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> </div>											
Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)	Informations pratiques										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #e1f5fe;"> <th>Année</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Classements</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> <td>Excellente</td> </tr> </tbody> </table> <p>18/05/2023 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 22/05/2023            13/06/2023 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 14/06/2023            14/06/2023 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 15/06/2023            17/07/2023 Fermeture de la plage (Nivellement) Réouverture le 17/07/2023            27/08/2023 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 28/08/2023            16/09/2023 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 17/09/2023            20/09/2023 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 22/09/2023</p>	Année	2020	2021	2022	2023	Classements	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	<p>Plage interdite aux animaux en période estivale            Plage non-fumeurs            Présence d'un parking            Site accessible aux personnes à mobilité réduite            Présence de douches et sanitaires (payants)            Obtention du label Pavillon Bleu            Deux zones de plages privées avec restauration</p> <div style="text-align: right;"> </div>
Année	2020	2021	2022	2023							
Classements	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente							

### Cartographie des risques bactériologiques du périmètre immédiat de la zone d'étude



### Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion associées

Sources de pollution bactériologique potentielles :	Impact sur la plage	Gestion préventive mise en place à ce jour		Plan d'action proposé
		Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventives mises en place	
Rejet STEP via l'émissaire en mer	Modéré	Résultats des bilans d'autosurveillance	Télésurveillance des PR	Recherche d'eaux parasites
Rejet STEP par by-pass	Faible		Astreinte de l'exploitant 7j/7 en période estivale	Maintenance et surveillance de ces installations pour éviter les pannes
PR Bestouan	Modéré	Télésurveillance des déversements	Analyses d'autosurveillance Gen-Spot® et fermeture de la zone de baignade si mauvais résultats bactériologiques	Suivi qualité lors de rejets (conditions océano-météo différentes)
PR Arène	Modéré			
Bateaux au mouillage (hors port)	Modéré	Contrôle visuel par les employés saisonniers	Adaptation du planning de prélèvement	Mise en place de mouillages organisés Veiller au bon comportement des usagers, même la nuit Sensibilisation des usagers
Exutoires pluviaux	Modéré	Niveaux d'alerte Météo France	Adaptation du planning de prélèvement : - une fermeture de la zone de baignade (niveau rouge) - une demande d'analyses Gen-Spot® (niveau orange) puis fermeture si mauvais résultats	Quantifier les volumes apportés par temps de pluie sur l'ensemble des exutoires pluviaux Entretien des installations
Vallat de Rostagne et Vallat des Brayes	Modéré	Niveaux d'alerte Météo France Contrôle des bons raccordements par le service SPANC	Adaptation du planning de prélèvement et/ou fermeture de la zone de baignade Demande de mise en conformité de certains usagers	Suivi qualité des cours d'eau Continuer les contrôles et mise en conformité des zones en ANC connues